
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme INTERREG III C - Projet "RiverLinks" - Plan Garonne - Réalisation des cheminements en bord de fleuve - Convention - Autorisation.

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté du 19 décembre 2003 a autorisé le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer une convention avec la ville de Florence pour organiser le projet RiverLinks dans le cadre du programme Interreg IIIC.

Ce projet consiste en un réseau de partenaires sur le thème de la valorisation du rapport ville-fleuve.

Parmi les sept partenaires pressentis (Florence, Bordeaux, Brême, Dresde, Tallinn, Séville et Belgrade), la ville de Belgrade s'est finalement retirée du projet lors de la signature des conventions.

Ce désistement n'entraîne aucune incidence financière mais nous oblige à signer une nouvelle convention rectificative sans la participation de Belgrade.

Ce projet multipartenarial permet de constituer un réseau entre 6 villes européennes : Florence – Chef de file, Bordeaux, Brême, Dresde, Tallinn, Séville.

Quatre thématiques seront développées pour cadrer l'ensemble des travaux :

- Systèmes naturels et paysages culturels
- Systèmes de parcs équipés
- Infrastructures et services aux citoyens
- Navigabilité et activités fluviales

Le suivi de ces quatre thématiques sera assuré par quatre villes dont Bordeaux pour le thème « Infrastructures et services aux citoyens ».

Une information et une concertation du public doivent être menées dans chacune des villes, notamment sous forme de réunions publiques (deux sont à prévoir, au démarrage et à la clôture du projet) et à travers un site Internet.

Les objectifs du projet « RiverLinks » sont de fédérer nos expériences et savoir-faire et de permettre, à partir des opérations communes menées dans chaque ville selon une méthode similaire, d'identifier un certain nombre de principes et de recommandations sur la mise en valeur du rapport ville-fleuve (enrichissement de notre programme de réalisation des cheminements et établissement d'un manuel technique de valorisation des interfaces ville-fleuve.

Le budget global du projet INTERREG III C est évalué à 1 510 000 € dont pour Bordeaux 340 000 € correspondant aux frais liés :

- soit à l'organisation des réunions (déplacements, élaboration et reproduction de documents de communication), qui seront pris en charge sur les lignes de fonctionnement correspondantes,
- soit à des études ou expertises externes sur des aspects particuliers, à imputer sur les crédits du Plan Garonne.

Les recettes sont évaluées à 170 000 €, soit le montant de la subvention du FEDER équivalent à 50% du budget présenté par la Communauté Urbaine.

Ces recettes laissent une charge résiduelle pour la Communauté Urbaine à hauteur de 170 000 € sur trois ans, correspondant aux actions du Plan Garonne ou pouvant s'y rattacher.

Une convention doit être signée entre chaque partenaire et la ville de Florence, chef de file du projet, pour fixer les modalités du partenariat notamment financier.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée fixant les modalités du partenariat avec la ville de Florence.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. HUGUES MARTIN

